

OBSERVATOIRE NATIONAL
DT DICT

Présentation

NOS MISSIONS

La communication et la mise en valeur des activités des Observatoires Régionaux

L'exploitation et la diffusion des REX notamment issus des Observatoires Régionaux

La promotion et la diffusion des bonnes pratiques

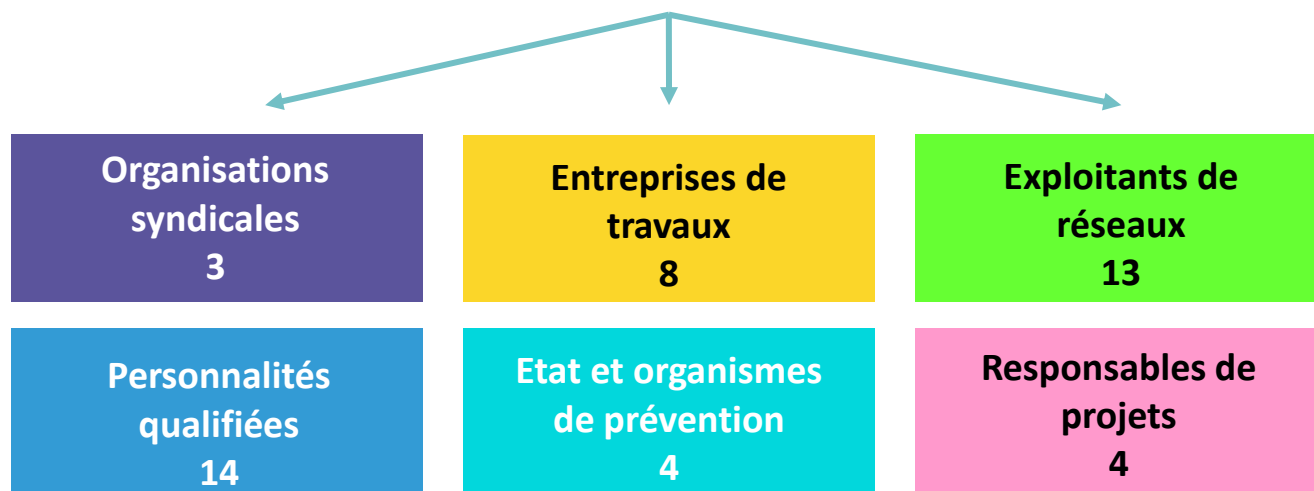
Les actions d'information et de sensibilisation auprès des différents acteurs en relation avec les évolutions de la réglementation

La préparation de propositions d'évolution de la réglementation, des normes, du guide d'application de la réglementation et des référentiels relatifs aux compétences et à leur vérification

[Historique](#)

LES MEMBRES (2025)

46



En interaction, avec les OR DT DICT animés par les FRTP depuis 2001

19 Observatoires Régionaux

Observatoire National DT/DICT



CA / AG / BUREAU

- L'ON est une association loi 1901. Un CA avec 18 membres (4 CA annuels)

1 AG annuelle,
une journée, rencontres de l'Observatoire National

- Le bureau : prépare les orientations et les CA
 - Président Eric LESAGE (collège Exploitant de réseau)
 - Vice-président JEROME HENNEQUIN (collège Exécutant de travaux MOA, MOE)
 - Vice-président Georges LE CORRE (collège resp. de projets)
 - Trésorière : Tamara Leylavergne
 - Appui juridique FNTF et liaisons OR : Alexandra BLE

Les groupes de projet

(Missions détaillées et activités sur le site de l'ON)

- GP1 Communication et relation avec les O.R.

Un groupe important pour partager les expériences entre OR, aligner nos besoins et visions. Des initiatives et travaux en OR sont utiles et nécessaires.

Les observatoires régionaux réalisent des actions, produisent des analyses, des REX, communications ou sensibilisations ciblées. (collectivités, petites et grandes MOA, acteurs de travaux occasionnels maçons, entreprise d'aménagement extérieur, paysagistes, syndic privés,)

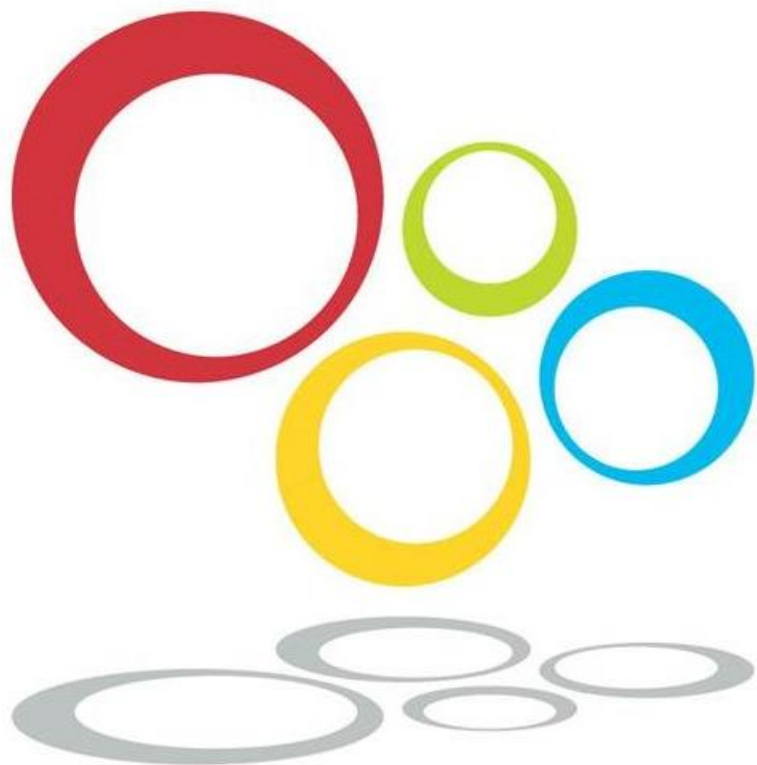
L'OR Bourgogne est un contributeur historique à l'ON ou aux autres OR.

- GP2 Indicateurs
- GP4 Dématérialisation
- GP5 Guichet Unique
- GP6 ATU
- GP7 Détections des réseaux / gestion des IC OL
- GP8 Guide d'application de la réglementation (les fascicules et fiches techniques)
- GP9 AIPR/QCM
- GP10 Livrets d'appui : L1 Clause Tech, L2 relations MOA /MOE , L3 prestations IC OL ...

Les membres de l'Observatoire régional sont les bienvenus pour participer aux GP 😊

Contact auprès des animateurs référents sur le site de l'ON DT-DICT

N'hésitez pas à vous inscrire à la Newsletter !



OBSERVATOIRE NATIONAL
DT DICT

Actions en cours et
Perspectives 2026

Actions en cours

➤ GP1 Communication 31 mars 2026

- Action de sensibilisation des loueurs d'engins
- Fiche Bonnes pratiques de déclaration ([avec OR Bourgogne](#))
- Frise DT ([initiative OR bourgogne](#))
- Actions de communication Déclarer c'est prévenir DT DICT DC ATU

➤ GP2 Indicateurs 19 mars 2026

- Analyse de l'évolution des dommages et des accidents graves de personnes
- Fiche REX Dommages ou bonne pratique à l'usage des OR.

➤ GP4 Démat

- Travaux sur le contrôle de la collecte des codes de travaux sans tranchée. T2 2026.
- Exercice de crise démat. 2026
- Exploitants qui ne répondent ou n'existent plus. exploitant-ne-repond-pas@ineris.fr
(reseau-non-identifié@ineris.fr pour les découvertes de réseaux ??)

➤ GP5 GU

- 2025 : mise en œuvre des impacts PCRS sur les DT.
- Mise à jour de la liste des « Souhaits » de format Démat avec Star-DT intégré aux CERFA.

➤ GP6 ATU

Analyse hausse des ATU, urgences ? Traitement des TMD.

Actions en cours

➤ GP7 IC

- Relance du GP avec participation des réseaux non sensibles dans le cadre de la mise en œuvre de la réglementation sur la précision des plans depuis le 1er janvier 2026

➤ GP8 Guide d'application

- Réseaux de chaleur et de froid : révision de la fiche **TX-ESC1** (outils thermiques, création de **points chauds**) et création de 2 fiches : **RX-CEF** : intervention à proximité d'un réseau de chaleur ou de froid et **TX-CHA** : travaux de pose ou de réparation de réseau de chaleur ou de froid
- Réseaux de télécommunication : Révision du fascicule 2 , paragraphe 3.7 & 8.2.3
- Parution prévue 2026/ 1/27 probable

➤ GP9 AIPR

- 48 questions modifiées
- 6 questions créées
- 261 questions au total
- Refonte de la plate-forme AIPR, Une possibilité future de passage de Tests à blanc.

➤ GP10

- Rédaction d'un nouveau livret consacré aux CTF dans les marchés de détection et de géoréférencement de réseaux enterrés

Planning 2026

Rencontres de l'ON : **6** ou 7 octobre 2026



Plan d'actions 2026 défini en CA

Le CA a décidé d'articuler des actions prioritaires pour chaque grand rôle. Tous les GP sont concernés et les OR sont les bienvenus pour apporter leur regard et leur contribution 😊 !

➤ MOA

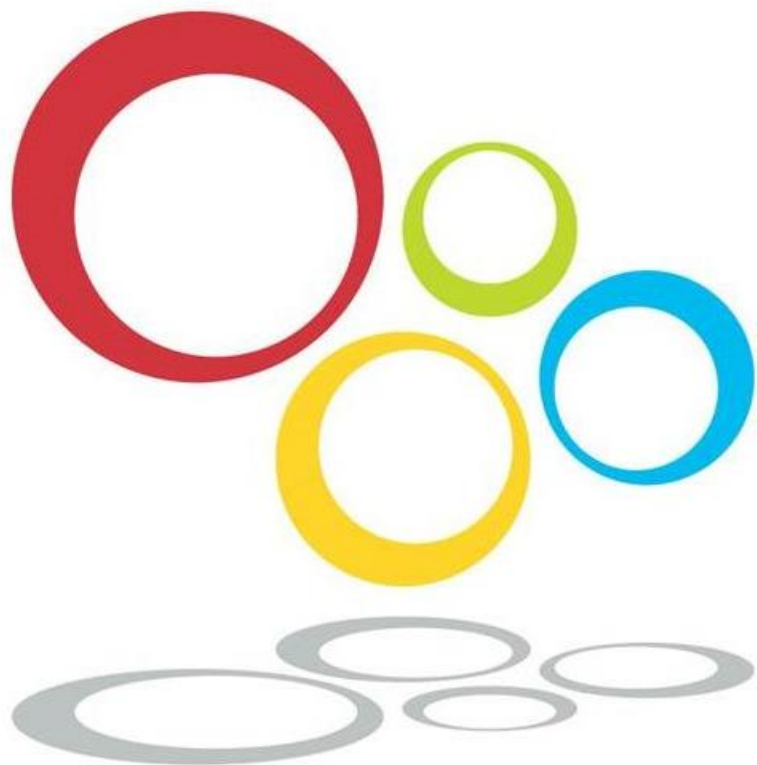
- Application de la procédure DT y compris réalisation des IC
- « La bonne déclaration pour le bon chantier » : traitement des cas de DT-DICT conjointes ou d'ATU abusifs et des DICT « orphelines » (sans le volet DT)

➤ EXPLOITANTS

- Qualité des réponses et des plans et PCRS
- Exploitants qui ne répondent pas

➤ ENTREPRISES DE TRAVAUX

- Emploi des techniques de travaux adaptées et focus sur les bonnes pratiques en techniques douces
- Travaux non déclarés



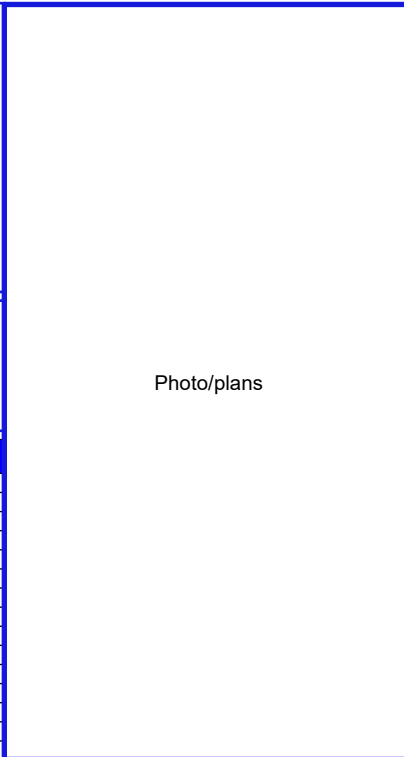
OBSERVATOIRE NATIONAL
DT DICT





Le contexte
 v

Les conséquences
 v



Responsabilité	Thèmes	OK KO ?	Commentaires
MOA/MOE	DT		
	Marquage initial		
	CR de marquage		
	Réalisation IC		
Exploitant	Réponse Déclaration		
	Précision Carto		
Exécutant	DICT / DC		
	Maintien du marquage		
	Technique employée		

Les facteurs organisationnels et techniques (prévention, réglementation)
 v

Récupération / Atténuation
 v

Actions mises en œuvre post événement et destinataire(s)
 v

Nom du contact	<input type="text"/>
Tél	<input type="text"/>



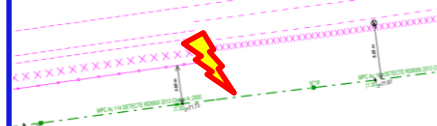
Le contexte

Dans le cadre de sondage pour des travaux de construction d'une voie cyclable, l'entreprise de travaux a réalisé un forage avec une tarière endommageant le réseau MPC (plus de 4 bars) en acier. L'ouvrage est sans écart par rapport aux plans.
Le marquage n'a pas été réalisé avant les travaux.
 Le forage dans un fuseau d'ouvrage sans détection **est proscrit**.
La procédure de travaux pour une piste cyclable qui sont des travaux prévisibles aurait dû être une DT puis une DICT, ce qui aurait permis, un temps d'étude et de localisation des ouvrages.



Les conséquences

Fuite sur ouvrage réseau > à 4 bars MPB. Confinement d'un garage situé à proximité, stress salariés. Nombreux clients coupés.



Responsabilité	Thèmes	OK / KO ?	Commentaires
MOA / MOE	DT	OK / KO	DC au lieu d'une DT disjointe pour des travaux prévisibles
	Marquage initial	KO	Non réalisé
	CR de marquage	KO	Non réalisé
	Réalisation IC	nc	Pas de demandes en D Conjointe
Exploitant	Réponse Déclaration	OK	Pas de reco Forage, code FOV non utilisé.
	Précision Carto	OK	Réseau en classe A sans écart
Exécutant	DICT / DC	OK / KO	Pas de code FOV déclaré, « forage Vertical » indiqué sur Autre technique (inadapté)
	Maintien du marquage	KO	mais pas de marquage réalisé
	Technique employée	KO	Absence de préoccupation de réseaux en sous sol, absence de détection



Les facteurs organisationnels et techniques (Prévention réglementation)

Défaut de conception du choix de procédure par MOA publique. Une DT aurait été la procédure adaptée sur des travaux prévisibles.
 Forage vertical sans prise en compte de réseau existant, forage sans détection de réseau (prescription)

Récupération et Atténuations

Pas de point d'arrêt face à l'absence de tout marquage et absence de CR de marquage sans constituer un point d'arrêt.

Actions mises en œuvre post événement et destinataire(s)

Analyse à froid demandée et restant à planifier avec la MOA et l'entreprise.
 Accompagnement de l'entreprise par GRDF pour détecter l'ouvrage et éviter tout nouvel incident sur les autres forages prévus.

Nom du contact	xxx
Tél	